
MARCHE N°

MARCHE DE TRAVAUX

Acte d'engagement

Objet du marché

Création d'un parc de jeux du PRE COTTIN

Pouvoir adjudicateur

Commune d' Excenevex
Adresse : 81 rue des Ecoles
74 140 EXCENEVEX
Tel : 04 50 72 81 27
accueil@excenevex.fr
www.excenevex.fr

Mandataire agissant au nom et pour le compte du pouvoir adjudicateur

Commune d'Excenevex

Représenté par : M Le Maire

Référence de la délibération autorisant la signature du marché :

.....

Procédure de passation

Procédure adaptée – Article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Assistant Maitrise d'ouvrage

Société Durabilis
L'Arcopole B
2 impasse de la Source
74 200 THONON-LES-BAINS

Maître d'œuvre

BigBang architectes paysagistes
114 grande rue de la Guillotière
69007 Lyon

SAFEGE BET VRD
Savoie Technolac
73370 LE BOUGET DU LAC

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Maire

Organisme chargé des paiements

Comptable assignataire :

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Notification du marché

Date de notification :

Cet acte d'engagement :

(le candidat remplit un acte d'engagement pour chaque variante et donne les précisions ci-dessous).

Correspond à la solution de base

Correspond à une variante : n°/.....

Précisez laquelle

Sommaire

1. Contractant (le titulaire est une personne physique)	4
2. Contractant (le titulaire est une personne morale)	4
3. Contractant (le titulaire est un groupement de personnes).....	5
4. Objet du marché.....	7
4.1 Décomposition en tranches.....	7
4.2 Marché à bons de commande.....	7
5. Prix.....	7
5.1 Montant de l'offre.....	7
5.2 Modalités de variation des prix.....	9
5.3 Sous-traitance.....	9
5.4 Cession de créances	10
6. Durée du marché – Délais d'exécution - Reconduction	10
6.1 Délai d'exécution.....	10
7. Marchés de travaux similaires	11
8. Avance	11
9. Règlement des comptes	11
9.1 Délai de règlement.....	11
9.2 Mode de paiement.....	12
10. Pièces à produire par le cocontractant	13
11. Acceptation de l'offre.....	14

1. Contractant (le titulaire est une personne physique)

Je soussigné, contractant unique, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom « LE TITULAIRE »

M.

agissant en mon nom personnel,

Adresse :

Immatriculé à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° Police :

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article *Sous-traitance* ci-après sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

Compagnie :

N° Police :

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception de l'offre finale.

2. Contractant (le titulaire est une personne morale)

Je, contractant unique soussigné, engageant ainsi la personne morale désignée ci-dessous, désignée dans le marché sous le nom « LE TITULAIRE »

M.

Domicilié à

Agissant au nom et pour le compte de la société dénommée :

Ayant son siège social :

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des éléments qui sont mentionnés dans l'acte d'engagement,

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la Société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :
N° Police :

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article *Sous-traitance* ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

Compagnie :
N° Police :

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception de l'offre finale.

3. Contractant (le titulaire est un groupement de personnes)

NOUS soussignés,

- cotraitants conjoints
- cotraitants solidaires

engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, désignées dans le marché sous le nom « LE TITULAIRE »

1^{er} cocontractant

(Cas d'une personne morale)

M

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Adresse :

Forme de la société : Capital :

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

(Cas d'une personne physique)

M

Agissant en mon nom personnel,

Adresse :

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

La société (cas de la personne morale.....représentée par Mou Monsieur (cas de la personne physique), dûment mandaté à cet effet, est le mandataire du groupement conjoint.

Le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

La société (cas de la personne morale.....représentée par Mou Monsieur (cas de la personne physique), dûment mandaté à cet effet, est le mandataire du groupement solidaire.

2^{ème} cocontractant

(Cas d'une personne morale)

M

.....

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Adresse :

Forme de la société : Capital :

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

(Cas d'une personne physique)

M

Agissant en mon nom personnel,

Adresse :

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

3^{ème} cocontractant

(Cas d'une personne morale)

M

.....

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Adresse :

Forme de la société : Capital :

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

(Cas d'une personne physique)

M

Agissant en mon nom personnel,

Adresse :

Immatriculée à l'INSEE :

Numéro de SIRET :

Code de la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des éléments qui sont mentionnés dans l'acte d'engagement,

- NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent l'offre du groupement que nous avons constitué,

- -AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que nous sommes titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que nous encourons :

	1^{er} cocontractant	2nd cocontractant	3^{ème} cocontractant
Compagnie
N° de police

- CONFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article *Sous-traitance* ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

Compagnie :

N° Police :

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution de l'accord-cadre a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception de l'offre finale.

4. Objet du marché

Le présent projet a pour objet la création d'un parc paysager et parc de jeux sur la parcelle communale des huches, sis au chef-lieu, Commune d'Excenevex

Ce marché est décomposé en lots dissociables :

LOT 1 : PAYSAGE, terrassements, plantations, platelage bois et mobiliers

LOT 2 : AIRE DE JEUX sur mesure

LOT 3 : REVETEMENTS EN BETON

LOT 4 : SERRURERIE, escalier métallique pour liaison piétonne à la plage

Lieu d'exécution : Commune d'Excenevex.

4.1 Décomposition en tranches

Sans objet.

4.2 Marché à bons de commande

Le marché n'est pas un marché à bons de commande.

5. Prix

5.1 Montant de l'offre

L'offre est constituée par le DQE et le bordereau de prix unitaires ci-annexé.

Le montant du marché tel qu'il résulte du détail estimatif ci-annexé (application du bordereau des prix unitaires) est de :

En cas d'entreprise unique ou de groupement solidaire sans répartition des paiements :

LOT 1 : PAYSAGE, terrassements, plantations, platelage bois et mobiliers

Montant H.T. :

Montant H.T. (en lettres) :
.....
.....
TVA au taux de 20 % Montant :
Montant T.T.C :
Montant T.T.C (en lettres) :
.....

LOT 2 : AIRE DE JEUX sur mesure

Montant H.T. :
Montant H.T. (en lettres) :
.....
TVA au taux de 20 % Montant :
Montant T.T.C :
Montant T.T.C (en lettres) :
.....

LOT 3 : REVETEMENTS EN BETON

Montant H.T. :
Montant H.T. (en lettres) :
.....
TVA au taux de 20 % Montant :
Montant T.T.C :
Montant T.T.C (en lettres) :
.....

LOT 4 : SERRURERIE, escalier métallique pour liaison piétonne à la plage

Montant H.T. :
Montant H.T. (en lettres) :
.....
TVA au taux de 20 % Montant :
Montant T.T.C :
Montant T.T.C (en lettres) :
.....

En cas de groupement conjoint, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant du marché revenant à chacun sont décomposés dans le tableau ci-après :

Désignation des prestations	Désignation des cotraitants	Montant H.T.
TOTAL		

Tableau à valoriser par les candidats groupés

Versement de la rémunération du mandataire du groupement conjoint :

La rémunération du mandataire du groupement pour sa mission de coordination est incluse dans le prix de ses travaux. Elle lui sera versée au fur et à mesure du versement de ses règlements.

En cas de groupement solidaire avec répartition des paiements, le montant du marché revenant à chacun des membres du groupement est décomposé dans le tableau ci-après :

Désignation de l'entreprise	Montant des travaux en euros H.T.
TOTAL	

Tableau à valoriser par les candidats groupés

5.2 Modalités de variation des prix

L'offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois défini au CCAP.

Les modalités d'actualisation de prix sont définies au C.C.A.P.

5.3 Sous-traitance

Le titulaire :

- n'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.
- envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

Dans le cas de sous-traitance, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement et les noms de ces sous-traitants ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants (cf. modèle ci-joint). Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

Cas d'une entreprise unique :

Nature de la prestation*	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation T.T.C

Les délais d'exécution sont laissés à l'initiative du candidat. Un délai plafond est imposé. Lorsqu'un délai plafond par lots est précisé, le délai d'exécution proposé n'est retenu que s'il est inférieur ou égal à ce délai plafond. Dans le cas contraire, le délai plafond imposé par le pouvoir adjudicateur constituera le délai contractuel applicable et, en l'absence de proposition de délai, le délai plafond est appliqué. Le délai d'exécution intègre la phase préparation

A valoriser par le candidat

Lots		Délai plafond	Délai proposé
N°	Désignation		
1	PAYSAGE, terrassements, plantations, platelage bois et mobiliers	5 mois	
2	AIRE DE JEUX sur mesure	4 mois	
3	REVETEMENTS EN BETON	2 mois	
4	SERRURERIE, escalier métallique pour liaison piétonne à la plage	2 mois	

La période de préparation comprise dans le délai d'exécution de chaque lot, commence à courir à compter de la notification du marché.

Particularité :

Une période d'ajournement pourra avoir lieu pendant la période estivale.

7. Marchés de travaux similaires

Les prestations similaires à celles du présent marché pourront être attribuées au même titulaire selon la procédure du marché négocié sans mise en concurrence et sans publicité préalable dans les conditions prévues à l'article 35.II.6 du code des marchés publics.

8. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes.

L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

9. Règlement des comptes

9.1 Délai de règlement

Le délai de règlement des acomptes, des règlements partiels définitifs ou du solde est de 30 jours, à compter de la réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur.

Le taux d'intérêts moratoires est fixé à l'article *Intérêts moratoires* du CCAP.

Le représentant du pouvoir adjudicateur est chargé des vérifications et contrôles définis au CCAP concernant les paiements.

9.2 Mode de paiement

Cas d'un titulaire unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement établi à l'ordre du titulaire (joindre les RIB).

DESIGNATION DU PRESTATAIRE	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse	

Cas d'un groupement solidaire sans répartition des paiements :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché :

par virement bancaire sur un compte ouvert au nom du mandataire du groupement solidaire (joindre un RIB)

par virement bancaire sur un compte commun ouvert au nom du groupement (joindre un RIB)

DESIGNATION DU PRESTATAIRE	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse	

Cas d'un groupement conjoint :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement établi à l'ordre de chacun des membres du groupement (joindre les RIB) selon la répartition suivante :

DESIGNATION DES COTRAITANTS	PRESTATIONS CONCERNEES ET MONTANT en HT	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		

Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		

Cas d'un groupement solidaire avec répartition des paiements :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement établi à l'ordre de chacun des membres du groupement (joindre les RIB) selon la répartition suivante :

Cette possibilité de répartition des paiements ne saurait remettre en cause la solidarité des membres du groupement.

DESIGNATION DES COTRAITANTS	PRESTATIONS CONCERNEES ET MONTANT en HT	REFERENCES BANCAIRES
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse		

Veillez préciser la ou les tranches concernées

10. Pièces à produire par le cocontractant

En cas d'attribution du marché, le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage à produire, à la conclusion du contrat, les pièces mentionnées aux articles D 8222- 5 ou D 8222-7 et 8 et D 8254-2 à 5

du code du travail ainsi que les attestations et certificats délivrés par les administrations fiscales et sociales et organismes compétents.

Le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage également à produire, tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les pièces mentionnées aux articles D 8222- 5 ou D 8222-7 et 8 et D 8254-2 à 5 du Code du travail.

Le candidat établi dans un Etat autre que la France produit un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Les documents établis par des organismes étrangers sont rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Le candidat est informé de ce que la non production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

Fait en un seul original

A :

.....

Le

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement

.....
.....
.....

11. Acceptation de l'offre

Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessous :

Montant H.T. :

Montant TVA au taux de 20 % :

Montant T.T.C :

Montant T.T.C en lettres :

.....
.....

Les sous-traitants proposés à l'article *Sous-traitance* ci-dessus et dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A

le

Le pouvoir adjudicateur

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le prestataire

Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

Par le prestataire.

Par le mandataire du groupement destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

Ale (date d'apposition de la signature ci-après)

.....

Annexe à l'acte d'engagement

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

Annexe à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance valant demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement.

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement en cours de marché.

L'exemplaire unique du marché ou le certificat de cessibilité a-t-il été restitué ?

OUI NON

Pouvoir adjudicateur : Commune d'EXCENEVEX

Personnes habilitées à donner les renseignements sur l'état d'avancement du marché du sous-traitant :

.....
.....

Organisme chargé des paiements :

Marché :

Création d'un parc de jeux du PRE COTTIN

Titulaire :
.....

Prestations sous-traitées :

Nature :
.....

Durée :
.....

Montant H.T. :
.....

Montant TVA comprise :
.....

Sous-traitant :

- Nom, raison ou dénomination sociale :
- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
- Immatriculée à l'INSEE :
 1. Numéro de SIRET :
 2. Code nomenclature activité française (NAF) :
 3. Numéro d'identification au registre du commerce :
- Adresse :
- Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte) :

Condition de paiement du contrat de sous-traitance :

Avance :

- Le sous-traitant souhaite bénéficier de l'avance.
- Le sous-traitant refuse de bénéficier de l'avance

Modalités de calcul et de versement des acomptes :

Date (ou mois) d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

Capacités professionnelles, financières et techniques du sous-traitant :

.....
.....
.....
.....

A

Le.....

Le titulaire du marché ou le mandataire du groupement :

.....

A

Le.....

Le pouvoir adjudicateur :

.....

Pièces à joindre à l'acte spécial :

Déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics ;
même pièces que celles exigées au titulaire

Il est rappelé aux sous-traitants que s'ils souhaitent sous-traiter les prestations qui leur ont été confiées, ils devront faire accepter et agréer leurs sous-traitants en produisant l'ensemble des informations portées sur cet acte spécial.

A défaut d'obtenir une délégation de paiement du pouvoir adjudicateur, une caution devra être produite dans le délai de 8 jours de l'acceptation de leur sous-traitant. La non production de cette copie de la caution au représentant du pouvoir adjudicateur empêche l'exécution des travaux par le sous-traitant indirect.

Par ailleurs, les sous-traitants, quel que soit leur rang, ne peuvent commencer à intervenir sur le chantier que sous réserve, d'une part, de leur acceptation et de leur agrément et, d'autre part, que s'ils ont adressé au coordonnateur de sécurité et protection de la santé des travailleurs, lorsque celui-ci est exigé par la loi, un plan particulier de sécurité et de protection de la santé, conformément à l'article L. 4532-9 du code du travail.

Annexe n° à l'Acte d'Engagement
Matériaux de type nouveau

L'entrepreneur garantit le maître de l'ouvrage contre la mauvaise tenue du (des) matériau(x) et fournitures mis en œuvre sur sa proposition tels que définis ci-après :

Pendant le délai de 10 ans à partir de la date d'effet de la réception des travaux correspondants.

Cette garantie engage l'entrepreneur dans le cas où, pendant ce délai, la tenue du (des) matériau(x) et fourniture(s) ne serait pas satisfaisante, à le (les) remplacer à ses frais sur simple demande du maître de l'ouvrage, par les matériaux(x) et fourniture(s) suivants :
